

**Commentaires reçus au questionnaire adressé par l'ICA aux candidat.e.s aux élections sénatoriales du 27 septembre 2020**  
(par ordre d'arrivée)

**Liste conduite par Jean-Georges Trouillet**

**Commentaire à la question 15**

Qu'est-ce que "l'identité nationale" ? "Transformer" n'est-il pas remettre en question ? Peut-on parler en même temps de post-nationalisme et d'identité nationale ? Les intérêts de l'Alsace doivent-ils être inconditionnellement subordonnés à ceux de la France ?

Pour notre part, nous définissons notre engagement par rapport à l'Alsace et non par rapport à la France. Nous affirmons l'existence du peuple alsacien et avons pour objectif d'assurer sa pérennité et son épanouissement.

-----

**Liste conduite par André Reichardt**

**Commentaire :** question 15 trop imprécise pour y répondre.

-----

**Liste conduite par Claude Kern**

**Un complément et deux commentaires**

Question 2 : la sortie du Grand Est dans le questionnaire a été barrée.

Question 6 : le risque de mettre en cause le droit local en demandant un élargissement est trop grand.

Question 12 : c'est déjà le cas pour la commission quadripartite, mais OK pour la "Haute Autorité".

À noter que M. Marc Sené a répondu par oui sans commentaire à 15/15 des questions.

-----

**Réponses de Monsieur Christian Klinger pour la liste Klinger, Drexler, Couchot, Bossert, Beltzung et Gerteis**

Loin de vouloir réduire l'enjeu de l'Alsace à un simple questionnaire à choix multiple, je préfère vous exposer la vision de la liste Majorité alsacienne 68.

Premièrement, nous nous engageons à accompagner la création de la communauté (lire Collectivité ndlr) européenne d'Alsace (CEA) et à veiller à ce qu'elle soit dotée de moyens financiers qui lui permettent de développer ses compétences. Nous sommes favorables à une évolution de cette dernière vers une collectivité à statut particulier (CSP).

Par ailleurs, nous serons attentifs et porterons le projet de la loi 3 D « décentralisation, différenciation et déconcentration » qui vise à donner plus de liberté aux collectivités territoriales.

Parallèlement, nous militerons pour la défense de nos spécificités alsaciennes, pour la maintien du droit local et pour la pérennisation du régime local d'Alsace-Moselle.

De plus, nous favoriserons une pratique plus large du bilinguisme et nous défendrons avec ténacité l'emploi frontalier. Favoriser l'intensification des échanges et la coopération transfrontalière sera l'une de nos priorités.

Très attachés à notre culture, nous favoriserons la promotion de l'Histoire régionale et le patrimoine alsacien et cela notamment en soutenant le développement de l'attractivité touristique de notre département.

Vous l'avez compris, nous nous engageons à : « Porter avec passion la voix de l'Alsace au Sénat ».

Pour tout renseignement complémentaire, il y a lieu de nous contacter à l'adresse suivante : [majorite.senatoriales.68@gmail.com](mailto:majorite.senatoriales.68@gmail.com). D'ores et déjà, je vous invite à consulter notre site [internet.majoritealsacienne68.fr](http://internet.majoritealsacienne68.fr) ainsi que notre page Facebook éponyme.

---

### Réponses de la liste Jacques Fernique

Les réponses sont en rouge dans le document ci-dessous, les propositions soumises par ICA sont en noir

*Ces réponses engagent Jacques Fernique et Europe Écologie Les Verts dans la juste cohérence avec leur action pour la décentralisation et leur travail intense depuis toujours pour l'avenir souhaitable de l'Alsace.*

*Nos co-listiers pour ces élections sénatoriales se reconnaissent dans notre volonté d'une transition au service de nos territoires conjuguant écologie, solidarité et proximité. Nous avons la volonté d'avancer ensemble, même si nous ne partageons pas nécessairement des positions strictement identiques sur ces enjeux.*

#### **Avenir institutionnel de l'Alsace**

1. Je prendrai des initiatives ou soutiendrai celles prises par d'autres en faveur de l'extension des pouvoirs et des moyens de la CEA,

**oui**

2. Je prendrai des initiatives ou soutiendrai celles prises par d'autres en faveur de l'évolution de la CEA vers une collectivité à statut particulier (CSP) et de la sortie du Grand Est,

**oui** mais l'évolution doit aussi concerner le mode de scrutin. Le Grand Est est certes un périmètre assez impalpable où se dilue trop souvent la volonté politique, mais au moins le mode de scrutin y préserve les conditions de la clarté politique et du pluralisme. La cohésion de la Collectivité d'Alsace et son appropriation populaire nécessite une revitalisation de la démocratie. L'addition d'élus de petits périmètres ne fait pas une volonté partagée. Pour que les choix soient assumés par une équipe mandatée par les citoyens de toute l'Alsace et pour que le débat pluraliste soit fécond, le scrutin de liste proportionnel avec prime majoritaire est incontournable.

#### **Droit de différenciation et Constitution**

3. Je soutiendrai une modification constitutionnelle aménageant un droit à la différenciation pour les Collectivités territoriales pour répondre à leurs besoins d'innovation et de liberté,

**oui**

4. J'agirai pour qu'une modification constitutionnelle soit organisée en conséquence, **oui**

5. Ce droit à la différenciation devra prévoir pour l'institution politique alsacienne le droit de s'engager par elle-même dans des domaines clairement définis directement avec les

institutions politiques de Suisse, du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat,

**oui**

### **Droit local et Constitution**

6. Je soutiendrai une modification constitutionnelle permettant une évolution et un élargissement du droit local, qui ne saurait rester figé, afin de l'adapter aux réalités contemporaines,

**oui dans des conditions cadrées très précisément, garantissant notamment le caractère très consensuel de ces évolutions**

7. J'agirai pour qu'une modification constitutionnelle soit organisée en conséquence,

**oui**

### **Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et Constitution**

8. Je soutiendrai une modification constitutionnelle reconnaissant cette charte, ses principes et les engagements qu'elle génère. Rappel la charte est signée par la France, mais n'a jamais été ratifiée parce que contrevenant soi-disant, aux principes constitutionnels français,

**oui**

9. J'agirai pour qu'une modification constitutionnelle soit organisée en conséquence,

**oui**

### **Régime local d'assurance maladie et loi**

10. J'agirai pour la pérennisation et la consolidation du régime local d'Alsace-Moselle et qu'il puisse devenir et être une complémentaire santé, au même titre que les mutuelles et les instituts de prévoyance. Cela permettrait des économies tant pour les salariés que pour les entreprises et serait une simplification administrative et un plus pour la justice sociale,

**oui**

### **Langue, culture et histoire régionales et loi**

11. Le temps est venu de consacrer par la loi une large place à la langue, à la culture et à l'histoire régionales dans la société alsacienne, notamment au travers de l'école et des médias publics, aussi je prendrai l'initiative d'une proposition de loi ou participerai à celle prise par d'autres, allant dans ce sens,

**oui**

12. J'agirai auprès du gouvernement pour obtenir la création d'une Haute-Autorité décentralisée spécialement dédiée à l'enseignement de la langue, de l'histoire et de la culture régionales, rassemblant les compétences de l'État et les contributions des collectivités territoriales, en concertation avec les représentants des parents, des enseignants et des associations travaillant à la promotion de la langue et de la culture régionales, et disposant de l'ensemble des pouvoirs nécessaires pour planifier le développement de l'enseignement, organiser la formation, assurer le recrutement, développer les outils, décider de l'ouverture des enseignements et de l'affectation des enseignants et assurer le contrôle,

**oui Je suis favorable à la mise en place d'une structure en charge de la mise en œuvre : les modalités précises et son statut restent à travailler, notamment pour assurer efficacité, contrôle démocratique, respect des compétences des entités concernées et bon fonctionnement du service public d'éducation.**

### **Langue, culture et histoire régionales et Collectivités territoriales**

13. J'agirai auprès des Collectivités territoriales (Région, CEA, Intercommunalités et Communes) afin qu'elles s'investissent pleinement dans la promotion de la langue, de la culture et de l'histoire régionales, notamment en consacrant 1 à 2 % de leur budget à des activités dédiées,

**oui (ces 1 à 2% étant entendu comme un objectif d'action et non comme une obligation**

légale : il s'agit de susciter des démarches volontaires dynamiques, pas de contraindre les communes dans la liberté de leurs orientations budgétaires)

14. Je prendrai des initiatives ou soutiendrai celles prises par d'autres en faveur d'ouverture et du maintien de classes bilingues,

**oui**

### **Régionalisme**

15. Partisan de la variante libérale-démocratique du régionalisme qui ne remet pas en question ni l'État ni l'identité nationale, mais cherche à les transformer et à les re-légitimer par la mise en œuvre du principe de l'union dans la diversité et du post-nationalisme, je m'associerai volontiers à des initiatives politiques et/ou associatives de rassemblement des tenants de ce régionalisme,

**oui**, le régionalisme de l'avenir ne peut pas être le repli, ne peut être chargé de connotations archaïques : il est une façon de conjuguer la République décentralisée et notre dessein européen d'union dans la diversité.

PS. Madame Jeanne Barseghian partage globalement mes réponses

---

### **Commentaires de Monsieur Bertrand Pauvert à ses réponses**

J'ai répondu à vos questions, mais je dois avouer avoir rencontré quelques difficultés. Il est en effet parfois difficile de répondre par "oui" ou par "non" en ce qui concerne certains items. Par ailleurs, professeur de droit constitutionnel, je possède évidemment un regard exercé sur ces questions (sur lesquelles j'ai pu d'ailleurs déjà travailler).

Deux points à titre d'exemple.

- En ce qui concerne la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et Constitution, l'une des difficultés concrètes porte sur la question des langues dépourvues de territoire. Cela sans même évoquer les difficultés touchant à la contrariété à la Constitution relevés par le Conseil d'État et le Conseil constitutionnel.

- En ce qui concerne l'inscription constitutionnelle d'évolutions relatives au droit local et au droit à la différenciation, il convient de noter que la Constitution est d'ores et déjà de telles évolutions... Donc la réponse ne peut porter avec précision que sur le contenu d'une éventuelle réforme et non pas directement sur son principe, puisque des solutions existent déjà (même si elles ne sont pas utilisées à ce jour).

Je reste à votre disposition si vous souhaitez que je réponde plus longuement à vos interrogations ainsi qu'à celles des membres de votre association.

Bien à vous,

---

### **Commentaires de la liste Antoine Herth**

Nous avons pris connaissance avec intérêt de votre démarche dans le cadre des élections sénatoriales du 27 septembre prochain.

Avec mes colistiers nous avons souhaité nous positionner clairement sur les enjeux institutionnels pour l'Alsace, en particulier sur la mise en place de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) et plus encore sur la réussite des projets qu'elle portera.

Il s'agit en particulier du renforcement de la coopération transfrontalière, du développement de l'enseignement bilingue ou encore de la possibilité pour les ligues sportives de se structurer à cette échelle.

Ce faisant nous ne partageons pas l'idée qui consisterait à instrumentaliser cette nouvelle collectivité dans le but de remettre en cause l'organisation de la carte des régions.

Face à la crise écologique et sanitaire, et de ses conséquences économiques et sociales, le plus important est de favoriser les synergies entre États, Région et CEA pour apporter des réponses concrètes à nos concitoyens.

Enfin, la CEA doit également préfigurer une Europe qui unit les peuples autour de projets partagés. Le renforcement de statut de Strasbourg capitale européenne en est une conséquence logique et une priorité.

Dans cet esprit, la Loi 3D (Décentralisation, différenciation, déconcentration) sera l'occasion d'adapter la réglementation nationale aux particularités locales et de remettre en lumière l'intérêt et la richesse du droit local Alsace-Moselle.

Par notre positionnement en soutien de l'action du gouvernement, nous sommes persuadés d'être les meilleurs relais afin d'agir pour l'Alsace.

Vous trouverez ci-joint notre programme qui détaille les dix engagements que nous défendrons.

Pour la liste « agir pour l'Alsace »

Antoine Herth

---

### Liste conduite par Yann Flory

Au nom de la liste « L'ÉCOLOGIE, NOTRE AVENIR A TOUS. Construisons-le ensemble !

#### **Avenir institutionnel de l'Alsace**

1. Je prendrai des initiatives ou soutiendrai celles prises par d'autres en faveur de l'extension des pouvoirs et des moyens de la CEA,

**OUI**

2. Je prendrai des initiatives ou soutiendrai celles prises par d'autres en faveur de l'évolution de la CEA vers une collectivité à statut particulier (CSP) et de la sortie du Grand Est,

**D'accord pour soutenir l'évolution de la CEA vers plus d'autonomie, l'évaluer à l'aune de ses résultats, lui donner le temps de faire ses preuves avant d'envisager la sortie du GE.**

#### **Droit de différenciation et Constitution**

2. Je soutiendrai une modification constitutionnelle aménageant un droit à la différenciation pour les Collectivités territoriales pour répondre à leurs besoins d'innovation et de liberté,

**OUI**

3. J'agirai pour qu'une modification constitutionnelle soit organisée en conséquence,

**OUI**

4. Ce droit à la différenciation devra prévoir pour l'institution politique alsacienne le droit de s'engager par elle-même dans des domaines clairement définis directement avec les institutions politiques de Suisse, du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat,

**OUI**

#### **Droit local et Constitution**

5. Je soutiendrai une modification constitutionnelle permettant une évolution et un élargissement du droit local, qui ne saurait rester figé, afin de l'adapter aux réalités contemporaines,

**OUI**

6. J'agirai pour qu'une modification constitutionnelle soit organisée en conséquence,

OUI

### **Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et Constitution**

7. Je soutiendrai une modification constitutionnelle reconnaissant cette charte, ses principes et les engagements qu'elle génère. Rappel la charte est signée par la France, mais n'a jamais été ratifiée parce que contrevenant soi-disant, aux principes constitutionnels français,

OUI

8. J'agirai pour qu'une modification constitutionnelle soit organisée en conséquence,

OUI

### **Régime local d'assurance maladie et loi**

9. J'agirai pour la pérennisation et la consolidation du régime local d'Alsace-Moselle et qu'il puisse devenir et être une complémentaire santé, au même titre que les mutuelles et les instituts de prévoyance. Cela permettrait des économies tant pour les salariés que pour les entreprises et serait une simplification administrative et un plus pour la justice sociale,

OUI

### **Langue, histoire et culture régionales et loi**

10. Le temps est venu de consacrer par la loi une large place à la langue, à la culture et à l'histoire régionales dans la société alsacienne, notamment au travers de l'école et des médias publics, aussi je prendrai l'initiative d'une proposition de loi ou participerai à celle prise par d'autres, allant dans ce sens,

OUI

11. J'agirai auprès du gouvernement pour obtenir la création d'une Haute-Autorité décentralisée spécialement dédiée à l'enseignement de la langue, de l'histoire et de la culture régionales, rassemblant les compétences de l'État et les contributions des collectivités territoriales, en concertation avec les représentants des parents, des enseignants et des associations travaillant à la promotion de la langue et de la culture régionales, et disposant de l'ensemble des pouvoirs nécessaires pour planifier le développement de l'enseignement, organiser la formation, assurer le recrutement, développer les outils, décider de l'ouverture des enseignements et de l'affectation des enseignants et assurer le contrôle,

Oui pour aller vers une plus grande autonomie normative et financière et permettre à la nouvelle collectivité Alsace de valoriser ses potentialités.

### **Langue, histoire et culture régionales et Collectivités territoriales**

12. J'agirai auprès des Collectivités territoriales (Région, CEA, Intercommunalités et Communes) afin qu'elles s'investissent pleinement dans la promotion de la langue, de la culture et de l'histoire régionales, notamment en consacrant 1 à 2 % de leur budget à des activités dédiées,

OUI

14. Je prendrai des initiatives ou soutiendrai celles prises par d'autres en faveur d'ouverture et du maintien de classes bilingues,

OUI

### **Régionalisme**

15. Partisan de la variante libérale-démocratique du régionalisme qui ne remet pas en question ni l'État ni l'identité nationale, mais cherche à les transformer et à les re-légitimer par la mise en œuvre du principe de l'union dans la diversité et du post-nationalisme, je m'associerai volontiers à des initiatives politiques et/ou associatives de rassemblement des tenants de ce régionalisme,

OUI pour un régionalisme inscrit dans un dessein européen, dans le respect de nos diversités.

Nous faisons bien sûr nôtres les remarques formulées par les colistier.e.s de Jacques Fernique dans le Bas-Rhin.

Génétiqument conçu par et dans la double culture alsacienne et bretonne, j'ai toujours éprouvé une certaine fierté à revendiquer les fortes identités de ces deux cultures des confins de notre pays.

Yann Flory

---

**Liste Conduite par Antoine Homé**

J'ai lu votre questionnaire adressé aux candidats aux sénatoriales et je vous confirme que je suis en accord avec toutes vos propositions.

Bien cordialement. Antoine Homé tête de liste de la liste « l'Alsace en commun ».

---

**Liste Andrée Buchmann**

Sans commentaire

---

**Liste conduite par Thiebault Zitvogel**

Je donne suite à votre questionnaire et nous répondons oui à l'ensemble de vos questions. Elles représentent peu ou prou le programme classique d'Unser Land. Nous rappelons néanmoins notre volonté de sortir du Grand Est.

Votre initiative est louable mais il convient de s'interroger sur la sincérité des candidats dont certains de vos items n'ont jamais figuré dans leur programme ou leur profession de foi. À méditer grandement.

---

**Liste conduite par Christian Debève**

Bonjour,

Nous avons bien reçu le questionnaire que vous nous avez adressé et nous vous en remercions. Les sujets sur lesquels vous nous interrogez sont importants. C'est pour cela qu'il nous semble difficile de bien les cerner par des réponses à une sorte de QCM (Questionnaire à Choix Multiples) où beaucoup de questions sont en fait des questions fermées, ce qui réduit l'espace du légitime débat démocratique. Vous trouverez ci-dessous notre réponse globale au sujet traité dans votre questionnaire. Nous vous en souhaitons bonne réception. Cordialement.

En qualité de centristes alsaciens nous nous inscrivons dans les valeurs ci-dessous et nous portons ces convictions :

- Attention et ouverture aux autres dans la tradition de l'humanisme rhénan ;

- Recherche de l'intérêt général par une politique d'écoute, d'équilibre qui veut construire l'avenir de notre pays, notre région, notre continent pour répondre aux exigences du présent, aux défis de l'avenir tout en nous inspirant de l'expérience de l'histoire.

Et en tant que Français, Alsacien et Européen, les 3 drapeaux qui ornent le fronton de nos mairies, nous ne pouvons qu'être favorables :

- Au développement de l'enseignement de l'allemand, à la préservation des dialectes alsaciens et à une meilleure connaissance de la culture régionale. Ensemble d'éléments qui permettra d'encore mieux travailler à la construction du futur avec nos voisins suisses, allemands, luxembourgeois... Favoriser partout le bilinguisme sur la base du volontariat ; Le bilinguisme lié à l'OLCA (dont la région est le principal financeur) est un sujet important pour nous les collectivités alsaciennes. Développement d'un outil unique et original : la plateforme linguistique qui permet à chacun qui souhaite se former et bientôt d'apprendre la langue de nos voisins.

- En nous inspirant de nos racines pour puiser dans le passé et fort de notre culture, nous avons foi en l'avenir de notre région ;

- Il s'agira toutefois de le rendre possible, sans dogmatisme, que ce soit dans les formes que peuvent prendre ces actions (méthodes d'enseignement, qualification et statuts des enseignants) que de le rendre possible sur tout le territoire en accompagnant financièrement les collectivités qui portent cette volonté.

C'est pourquoi nous ne pouvons que nous réjouir que dans les compétences de la future CEA figurent la coopération transfrontalière et l'enseignement des langues ;

La CEA (regroupement des deux départements alsaciens) dont nous saluons la création, doit maintenant s'affirmer au bénéfice des populations. Nous accompagnerons son installation de manière constructive. Il s'agira en particulier de trouver la bonne articulation d'une part entre le Haut Rhin et le Bas Rhin et d'autre part avec la région Grand Est pour cerner la complémentarité des compétences de chacun. Les alsaciens attendent de leurs élus qu'ils travaillent ensemble pour être plus efficaces et plus forts.

La région Grand Est, les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, ont fait preuve de leur complémentarité dans la crise que nous venons de traverser et traversons encore. Pour terminer sur une note plus philosophique, Charles de Gaulle (cela étonne peut-être qu'un centriste le cite) dont nous connaissons tous l'attachement à l'Alsace, n'inscrivait-il pas cet attachement dans la complémentarité mais aussi l'unité de ces terres qu'il appelait « les marches de l'Est » ?

Enfin nous prônons la possibilité pour les élus locaux et en particulier pour les Maires, de se voir octroyer des marges de manœuvre pour afin de pouvoir mettre en œuvre ce que nous appelons « l'intelligence des territoires », peu importe son nom ...décentralisation ou encore différenciation....

Nous sommes favorables au respect du droit local et attentifs à ses évolutions consensuelles possibles.

-----